



## CGT Sevelnord lundi 23 mai 2016

**Contacts** : Équipe Bleue 03-27-22-51-06 ou 37-51-06 ,  
Équipe Verte 03-27-22-50-29 ou 37-50-29,  
Local CGT 03-27-22-67-04 ou 37-67-04,  
syndicatcgtsevelnord.over-blog.com  
Page Facebook : syndicat cgt sevelnord

### NSC 2 1<sup>er</sup> VOLET « Industriel »

**Contrairement au premier accord, la direction refuse de s'engager à ne pas fermer de site durant les trois prochaines années. INQUIETANT !!!**

#### Concernant l'emploi :

- La direction a confirmé la poursuite de sa politique de suppression d'emploi sous forme de plan de départ volontaire et de pré-retraite non remplacés pour une production constante de 1 million de véhicules.

**Cela signifie encore une augmentation des charges de travail pour tous ceux qui restent.**

Durant ces trois dernières années, cette politique a abouti à la suppression de 17 000 emplois en France pour une production en augmentation.

- La direction a aussi confirmé la poursuite de sa politique d'externalisation de tous les services jugés non productif tel que : DRD, DSIN, une grande partie de la logistique, etc...

#### Pour augmenter la rentabilité, la direction veut imposer encore plus de reculs sociaux :

- Instauration du travail du samedi après-midi obligatoire (1 samedi par mois). *Terminé la vie de famille !!!*
- Aggravation du compteur de modulation (CMOD): il passe de +5 jours/-5 jours actuellement à +15 jours/-15 jours. *Si le compteur est à ZERO, il faudra attendre le 16<sup>ième</sup> samedi (sans subir de H- entre deux) pour être payé, donc autant dire, plus aucun samedi ne sera payé !!!*
- Instauration des H- à l'heure. *La direction utilisera les compteurs CMOD en cas de panne (ex : aujourd'hui, une panne de 9H00 à 11H00 = 0 impact CMOD. Demain, une panne de 9H00 à 11H00 = -2 H 00 dans le CMOD).*
- Instauration de la nuit variable : *Dans le but de payer le moins possible les majorations de l'horaire de nuit, la direction variera les horaires de travail (précisions lors de la réunion centrale du 23 mai).*
- Suppression de l'ACCAC. *Acquis de la lutte des salariés de Sochaux. L'ACCAC permet de bénéficier d'un dégressif de salaire en cas de changement d'horaire (exemple : du passage de nuit au doublage).*  
**Pour plus d'info** : [syndicatcgtsevelnord.over-blog.com](http://syndicatcgtsevelnord.over-blog.com)
- Suppression des congés d'annualisation pour les salariés de + de 50 ans (de 1 à 3 jours par an).
- Instauration d'une mobilité vers un poste inférieur. *Exemple : Des TAM sur des postes d'OP et des OP sur des postes d'OPUEP.*

**Pour la CGT, il est hors de question de laisser faire ça.**

**Nous vous informerons de l'avancement du groupe de travail qui a lieu ce jour à Paris**

---

La semaine dernière, la direction voulait imposer le samedi 21 mai en CMOD pour les secteurs logistique et ouvrant G9. Grâce à la mobilisation des salariés de ces secteurs, la direction n'a pas eu d'autres choix que de mettre ce samedi en volontariat. **TOUS ENSEMBLE, NOUS POUVONS FAIRE RECULER LA DIRECTION**

---